

Premier séminaire du Réseau Européen de
Développement Rural

*"Acquisition de compétences pour les
réseaux ruraux nationaux"*

Bruxelles, 30/31 mars 2009

Intervention de José Manuel SOUSA UVA
Directeur Aspects horizontaux
du Développement Rural
DG AGRI, Commission Européenne

Le réseau européen de développement rural: attentes des réseaux nationaux et appui offert

Intervention de José Manuel SOUSA UVA, Directeur "Aspects horizontaux du développement rural", DG AGRI, Commission Européenne

Introduction

Permettez-moi d'exprimer ma satisfaction en m'adressant à cette assemblée représentative du réseau européen de développement rural.

Votre présence est un gage de succès pour les travaux qui nous attendent aujourd'hui, et pour les travaux que nous aurons à entreprendre d'ici à 2013. D'autant plus que ces travaux seront conduits par la richesse de vos idées et de vos expériences des zones rurales de l'Union Européenne.

Pourquoi ce séminaire?

Parce que nous voulons promouvoir la conjonction de nos efforts au sein du réseau européen de développement rural. Cette conjonction sera porteuse, j'en suis persuadé, d'une valeur ajoutée bien supérieure à celle qui serait obtenue par des démarches individuelles.

D'où l'intérêt de notre réseau, étant donné qu'il permet de réunir deux dimensions d'une même réalité. Je me réfère aux enseignements à retirer d'une part de l'approche ascendante ("bottom-up") et, d'autre part, de la mise en œuvre du cadre légal et opérationnel de la politique européenne de développement rural.

I- Quel est l'objectif primordial qui sous-tend notre mise en réseau ?

Slide "Quels enjeux?"

Il s'agit de contribuer à définir la configuration optimale ainsi que le meilleur contenu possible des programmes de développement rural, pour la période en cours.

Pour atteindre cet objectif primordial, il faudra ne pas perdre de vue les aspects suivants:

- La politique européenne de développement rural comporte trois axes:
 - la compétitivité des secteurs agricole et forestier
 - l'environnement et le paysage
 - la qualité de vie dans les zones rurales ainsi que l'encouragement de la diversification de l'économie rurale.

Ces trois axes sont en outre appuyés par la démarche méthodologique Leader.

D'autre part, cette politique est mise en place par des programmes, intégrant une panoplie de mesures choisies par les Etats membres à l'intérieur d'un menu défini par l'Union. Ils répondent à des Plans Stratégiques Nationaux, tout ceci en ligne avec les orientations stratégiques définies par le Conseil de l'Union pour la période 2007-2013. Ces programmes ont été approuvés par la Commission, et sont en application dans un cadre de gestion partagée.

- Mais n'oublions pas que toute situation économique, environnementale et sociale est évolutive, et qu'ainsi la PAC est confrontée à de nouveaux défis. Le Conseil vient d'ailleurs

de les identifier et en conséquence, d'exiger l'adaptation des programmes de développement rural pour y introduire ou renforcer les mesures capables de répondre à de tels défis. Je pense notamment à ceux liés au changement climatique, à la gestion de l'eau, aux énergies renouvelables, à la biodiversité et à l'innovation.

- Notre démarche en Réseau arrive donc à point nommé pour atteindre l'objectif primordial qui nous anime, c'est-à-dire pour contribuer concrètement à l'amélioration de la configuration et du contenu des programmes.

En outre, cette démarche se poursuivra en vue de l'évaluation des programmes qui aura lieu en 2010. En effet les Réseaux ruraux doivent être capables d'apporter des informations sur ce qui marche et ce qui ne marche pas dans les programmes en cours.

Enfin, et au-delà de notre objectif primordial, la démarche en réseau pourra, en tant que laboratoire de nouvelles idées et d'expériences capitalisées, contribuer à alimenter les débats prospectifs sur l'avenir de la politique rurale après 2013.

II- Qui sont les partenaires du réseau européen?

Slide "Avec qui?"

Pour répondre à ces enjeux, le réseau européen associe l'ensemble des réseaux nationaux et régionaux mobilisant ainsi: les agriculteurs, les organisations agissant dans le domaine de l'environnement, les petites entreprises, les représentants des collectivités territoriales, les exploitants forestiers, les Groupes d'actions Leader. Il s'agit d'un puzzle où les expériences de chacun se combinent entre elles pour arriver à la meilleure configuration possible d'un cadre programmatique porteur d'avenir.

Une telle constellation devra être capable de catalyser les valeurs endogènes des zones rurales, et de promouvoir un maximum d'actions innovatrices avec un impact économique, environnemental et social positif pour le développement de celles-ci.

III- Comment le réseau européen doit s'organiser pour répondre à ces objectifs?

Slide "Comment?"

Pour y arriver:

- Il doit d'abord utiliser **sa structure** d'une façon horizontale et ouverte, où tous les acteurs ruraux peuvent participer.

Cette structure est coordonnée par un Comité de Coordination et un Sous-Comité Leader où siègent les représentants des réseaux nationaux, des autorités nationales et d'organisations européennes. Bien entendu, ces comités ne doivent pas confondre leur rôle avec celui du comité consultatif ni avec celui du comité de gestion du développement rural.

Cette structure est renforcée par les services prestés par un Contact Point, qui, comme vous le savez, est un opérateur contractuel externe de la Commission. La présentation qu'il vient de nous faire sur les réseaux ruraux nationaux fait preuve des attentes quant à son rôle.

En outre, elle dispose de l'appui du réseau d'experts chargés de l'évaluation des programmes

de développement rural, qui nous apportera des indications fort utiles quant à l'efficacité des mesures qui y sont contenues.

En résumé, nous essayerons d'alimenter autant que faire se peut une interaction permanente entre les différents niveaux et secteurs d'activité, dans un contexte permettant de faire remonter au réseau européen des informations clés et structurées.

- Notre réseau doit également disposer **d'une stratégie** claire qui identifie les besoins thématiques et les objectifs opérationnels, traduisant des intérêts communs.

Cette stratégie doit cibler **des activités à entreprendre** en se limitant à celles ayant un effet catalyseur au niveau des acteurs concernés, et aussi un effet multiplicateur de diffusion de connaissances.

Dans ce sens, **notre stratégie s'appuie principalement sur 3 éléments:**

- ⇒ le soutien au développement de l'expertise des réseaux ruraux nationaux (et régionaux). Cela ne fera que valoriser leurs contributions.
- ⇒ l'analyse des thèmes clés pour le développement rural d'aujourd'hui et de demain. Nous avons d'ores et déjà identifié des premières priorités thématiques, relatives au ciblage des spécificités territoriales, aux liens entre agriculture et économie rurale au sens large, et aussi à la valorisation des biens publics. Les groupes thématiques sont en phase de démarrage de leurs travaux.
- ⇒ La communication: communiquer, communiquer (publications, site-web, bases de données inter-actives, etc.).

IV- Quels liens entre les réseaux nationaux et le réseau européen de développement rural

Pour répondre à cette question, il nous faut comprendre vos attentes par rapport à la démarche du réseau européen, et identifier l'ensemble des questions clés qui nous fédèrent. Il est bien évident que cette identification ne peut pas s'obtenir en deux jours de travail. Elle sera le résultat d'une collaboration permanente qui ne fait que commencer.

Pour démarrer l'exercice, je me permets de vous soumettre, à titre d'exemples, les questions suivantes:

- ↳ Comment **créer une proximité** avec les acteurs du monde rural?
La culture de proximité doit s'installer dans le dialogue de ceux qui sont en réseaux, soit au niveau local, régional, national ou européen. Il s'agit de chercher l'équilibre entre le point de vue de ceux qui définissent la politique et le point de vue de ceux qui en sont les destinataires.
- ↳ Quels sont **les thèmes** de travail qui servent dans l'immédiat les intérêts du développement des zones rurales?
Nous pensons que les 3 thèmes qui viennent d'être choisis pour démarrer l'activité du réseau européen en font preuve, dans la mesure où il s'agit de vrais sujets au cœur du débat pour la politique rurale. Leurs rapports d'exécution nous seront transmis pour alimenter nos réflexions.
- ↳ Quelles **activités prioritaires** doivent être choisies pour permettre aux réseaux de partager leurs connaissances et leurs expériences? Comment identifier et transférer des bonnes pratiques?
- ↳ Quelles **informations** utiles de ceux qui sont sur le terrain peuvent compléter les indicateurs d'impact, de résultats et d'exécution collectées par les autorités de gestion?

- ↪ Quelles **actions de formation** doivent être encouragées pour le développement des connaissances? Dans ce sens, les expériences faites jusqu'à présent par les Groupes Leader en sont un bon exemple. Toutefois cette expertise doit s'élargir à tous les axes de notre politique.
- ↪ Quelle **simplification** peut-on proposer pour la politique rurale en se basant sur les expertises et des enseignements acquis?
- ↪ Quels **liens** doit-on établir avec les réseaux partenaires des fonds structurels communautaires?

Voici Mesdames et Messieurs, des sujets que je me permets de placer au cœur de nos débats d'aujourd'hui, mais aussi de notre travail pour l'avenir. Vos avis deviendront des éléments clés pour une politique de développement durable des zones rurales.

Bon travail!

Je vous remercie de votre attention.

* * *